

§ II- LETTRES, N°162

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°87

LETTRE, N°87

+

Dijon, ce 19 Mai 1867

Pour les ouvriers voir
de suite à la page 4^e

Merci de vos lettres, mon Enfant, elles m'ont fait du bien, surtout la dernière, parceque je vous y ai vue bien résolue à être vraiment une âme tout à Jésus, coûte que coûte, et que je vous y ai trouvée telle que je veux la Mère de nos Enfants.

Je commence par la question la plus importante en ce moment, celle de Mad^{elle} Céline, autrefois S. Aristide. Je venais de la voir et de lui expliquer le fond, le but, et le mécanisme de l'Oeuvre, sans lui en dire ni le nom ni le lieu, (car je la tiens dans une dépendance absolue, voulant réparer par l'intensité ce que je ne puis prendre en durée pour la connaître et l'éprouver). Elle a pleuré de joie en pensant qu'elle ne verrait plus le monde et qu'elle qui a peut être fait du mal à quelque âme pourra désormais consacrer sa vie à en sauver; elle préfère cela à toute autre communauté cloîtrée (elle ne sait pas & combien je m'en occupe, et que j'y dois aller de temps en temps); elle est prête à partir demain, si je le veux. J'ai répondu que j'attendais votre réponse, de revenir mardi ou jeudi qu'elle l'aurait. Elle ne m'a fait qu'une seule objection après que je lui ai eu montré l'Oeuvre dans tout ce qu'elle a de plus dur à la nature jusqu'à lui dire que d'un jour à l'autre elle se trouverait exposée à n'avoir que du pain sec à manger afin de ne pas laisser souffrir nos enfants - rien que du pain et de l'eau quand on voudra, a-t-elle répondu, je



Henri Dominique
not

suis prête à tout et je serais encore trop heureuse. Elle m'a donc fait une seule objection, en pleurant (c'était au confessionnal) "Mais je suis indigne d'aller là, me dit-elle; je ne remplis pas les conditions voulues pour être du nombre des Sœurs." J'ai insisté beaucoup sur ce point en lui disant que peut-être on passerait outre parcequ'elle a été 8 ans religieuse et dévouée à Notre Seigneur, qu'il n'y a eu chez elle que légèreté, passagère, accidentelle, sans attache aucune à ces choses, et que tout est secret entre elle et Dieu. Mais elle a tremblé de peur d'être refusée, me disant bien de vous avertir de ses défauts et de sa bonne volonté, quant à ses défauts je vous ai tout dit, et je vous envoie la réponse de Sa Supérieure G^{né}l^e. (Ce sont des pièces qu'il faut garder dans la Caisse à 3 clefs, ainsi que les certificats que vous pouvez avoir sur S^r Marie ou tout autre de nos Sœurs.) En lisant cette lettre de sa Sup^{re} je n'ai pu m'empêcher d'établir un parallèle. Comme on a été sévère pour vous qui cependant ne quittiez que pour chercher une vie plus parfaite, et combien au contraire on est bon et plein de charité, pour celle-ci! Il paraît qu'elle était très aimée dans sa Congrégation et dans la paroisse où elle était, et c'est pour cela que malgré ses demandes d'être changée ses Supérieurs l'y maintenaient toujours. Son tort a été, en demandant son changement de ne pas expliquer ce qui le lui faisait désirer; l'intérêt de son âme. Elle n'osait pas s'expliquer.

Maintenant je réponds à vos questions à son sujet; j'ai déjà répondu à quelques unes. Voyons les autres :

Oui, je crois, que comme vous, que Dieu doit avoir des vues sur Béthanie, quand il m'envoie des âmes qu'il appelle à Lui, et je le vois bien; jamais je n'ai rencontré autant d'âmes à me parlant d'aspirations à la vie religieuse, et s'ouvrant à moi, à même sans me connaître, et dès le 1^{er} jour, avec un abandon extraordinaire. Je crois aussi que le démon essaiera de s'en mêler et je demande à Dieu la lumière, le discernement des esprits. J'en ai deux entr'autres, (qui ont des visions), et où je crois que le malin aurait dessein d'apporter du trouble. Priez bien Dieu qu'il m'éclaire, mais en attendant d'y voir clair je ne leur laisserai pas faire un pas en avant.

Elle n'a été que dans une paroisse, a obtenu enfin son changement pour une autre mais trop tard, découragée, abattue, ayant peur de tout, elle n'est



E. J. J. J. J.

restée là que 2 ou 3 mois et est partie comme je vous l'ai dit.

Non, ce n'est pas à cause de ses parents c'est, si j'en juge bien, par un motif vraiment bon et surnaturel qu'elle veut entrer dans un couvent et un couvent cloîtré!

Elle peut être S^r de choeur, et sera converse, si vous ne le voulons. Vous en jugerez là bas. Elle faisait la classe des plus grandes, dans la paroisse où elle était. Nous la nommerons S^r Céline en attendant la prise d'habit, ou mieux donnez lui un nouveau nom, qu'elle laisse le sien absolument de côté. Faites au mieux.

Elle me paraît pleine de bonne volonté, résolue à tout, capable de bien faire, mais d'une nature trop facile, je crois, à s'attacher, elle veut que je vous en prévienne et par suite très sensible aux froideurs, aux rebuts. Je l'ai avertie qu'elle devait s'y attendre alors même qu'elle ne le mériterait pas; elle me dit qu'elle acceptera volontiers toute épreuve quand elle aura vus vu que l'on aime vraiment son âme.

Je pourrais bien la garder plus longtemps pour la connaître plus encore et mieux l'éprouver, mais elle souffre tant d'être dans le monde, elle désire si ardemment d'en sortir, et c'est si bien un devoir pour elle de rentrer au couvent le plus tôt possible, que je juge meilleur de vous l'envoyer sans retard puisque vous l'acceptez. Je compte la faire partir d'ici Lundi 27 Mai par le 1^{er} train pour arriver à Nevers 7 ou 8^h du matin à Noidans où vous l'enverriez chercher. Je vous écrirai d'ici là vendredi au plus tard. Mais dites-moi bien si tout va ainsi.

Quand elle sera arrivée, vous profiterez du 1^{er} dimanche pour lui faire lire les brochures relatives à l'oeuvre afin de bien l'initier à tout cela; il serait peut être bon de faire ainsi pour S^r Félicie et pour toutes celles qui ne seraient connaîtraient pas bien ou auraient un peu oublié l'esprit et le but de l'Oeuvre. Faites ce que vous jugerez bon.

Toujours pas de dot. C'est vrai, mon enfant, mais N.S. ne pourrait-il pas n. dire comme à ses apôtres "Avez-v. manqué de quelque chose depuis que vous êtes avec moi, quand je v. ai envoyés sans bourse, sans sac, et sans souliers?" - Et ils répondirent : "De rien" Ne devons-nous pas répondre de même? -



Guillaume

Donc, puisque N.S. nous a inspiré la bonne pensée d'établir comme emploi ordinaire du temps un travail lucratif acceptons toute vocation qui nous semblera bonne, même sans dot, pourvu que l'on puisse travailler. Si le travail manque, Dieu y suppléera d'autres manières, et quand il jugera bon que des dots nous arrivent il nous en enverra. Je crois que surnaturellement parlant Notre Chère Oeuvre a des bases bien plus solides assise ainsi sur la pauvreté et la charité que si nous avions eu en commencement les plus belles dots du monde.

Je suis donc d'avis, pour Melle Berthe aussi, et pour toute bonne vocation, jusqu'à nouvel avis de Dieu, et je l'espère toujours, de recevoir en exigeant ce que l'on peut raisonnablement exiger suivant les moyens des postulantes, mais n'exigeant rien quand il n'y a rien, et ne refusant rien, qu'en faute de dot, si la vocation est vraie, et selon Dieu. A Lui de pourvoir aux besoins de celles qui se donnent à Lui.

Ne vous mettez pas en peine de l'argent prêté à S^r du C... Il ne se peut pas qu'il ne nous soit pas rendu; et il ne faut pas nous montrer trop importuns ou exigeant à cette pauvre mère. Dans 15 jours quand il faudra commencer à payer des ouvriers, vous lui direz votre besoin d'argent et lui réclamerez ce qui est dû.

Parlons des ouvriers. Je n'ai rien écrit à Gy : 1^o parceque ma lettre déjà partie à la réception de la vôtre vous disait de tout régler au mieux et de faire commencer au plus vite, et j'ai pensé que cela suffirait. 2^o parceque j'ai craint en écrivant à Gy de gâter quelque chose ne sachant pas au juste ce que je devais dire.

L'Architecte avait compris que c'était la pierre toute posée, mais du reste il dit que ces prix varient suivant les pays, la qualité de la pierre, sa dureté etc. Donc faites au mieux et au plus vite.

Le menuisier a donc accepté le rabais? Cela donne à croire que les tables du réfectoire étaient aussi trop chères à 6^l le mètre; l'architecte n'a voulu rien dire ne sachant pas au juste de quoi il s'agissait. En tout cas, il faut, bien entendu, que dans ce prix soient compris les bancs de ces tables.

Convenez-bien aussi qu'on ne travaillera pas le dimanche, sous aucun prétexte.



E. J. J. Latasse
1877

Je crains maintenant que vous ayez compté sur moi et que les ouvriers attendent nos réponses, mais il est trop tard, et je préfère vous laisser ce soin, n'en sachant trop que dire.

J'attendrai pour Marie mon prochain voyage. Je suis heureux qu'elle se soit ouverte à vous. Il faut bien demander à Dieu que nos premières enfants surtout soient bien ce que nous les avons rêvées.

Je suis surpris que vous n'avez pas de nouvelle de Marie Millot. Qu'est-il encore arrivé à celle-ci?

Je n'ai encore rien reçu de ~~à~~ votre nièce; prions pour elle.

Je me corrigerai au sujet de S. Cécile, je l'espère, en attendant qu'elle se corrige, à son tour.

Ne comptons plus avant q.q. années sur notre enfant de Bouvigny. Elle hésite au dernier moment, et je ne puis lui conseiller de laisser son père et sa mère seuls, du moment qu'elle hésite ainsi. Je vais lui dire comme à M^{le} Virginie, de rester et d'attendre. C'est plus sur.

Je ferai de même sans doute à M^{me} Hanier. Je ne vois de raison suffisante à son retard, et je me propose quand elle me demandera à partir dans quelques mois de lui dire que je ne peux plus le lui permettre, et de la faire ainsi attendre quelques mois, de plus, comme épreuve.

J'ai vu le frère de notre chère fille de Vanvey. C'est un nos anciens novices de Flavigny. Il la croit certainement appelée à la vie religieuse, mais voici trois obstacles.

1° Son Curé, son confesseur, veut l'envoyer aux S^{rs} Garde-Malades. Elle n'en veut pas. Elle veut être cloîtrée et avec vous.

2° Ses parents lui disent que si elle va avec les Réhabilitées ils auront honte d'elle et n'oseront jamais dire où est leur fille. Elle tient bon.

3° Son frère ne la trouve pas assez forte de tempérament et lui voudrait qu'elle attendit pour se décider d'avoir 21 ans. Elle a 20 ans.



Spuefauy
not

Je ne puis m'opposer à cela; et nous sommes convenus avec lui, que nous attendrons ainsi pour laisser à sa santé, bonne d'ailleurs, le temps de se fortifier, et à ses parents le temps de se convaincre que c'est bien Béthanie qu'elle veut et qu'il lui faut.

Nos deux filles de Grenoble viendront-elles, sans autre retard. C'est encore douteux. - Et celle de Lyon?... Attendons. Tout vient à point à qui sait attendre la bonne heure de Dieu!

Il paraît que M^{le} Bick a dû garder en Compte la trousse qu'on n'a pas voulu lui reprendre. Je lui ai dit que dans ce cas, nous la reprenions; de ~~a~~ la renvoyer à Béthanie par une occasion. Nous ne pouvons lui laisser cet embarras. Il y a eu près de 3 francs de port déjà, pour l'aller et le retour.

Vous avez bien agi pour S.M. C. et je suis bien heureux de ce que vous m'en dites. C'est vraiment une bonne pierre.

Que je voudrais avoir M^{le} Virginie de Grenoble, et sa cousine Marie. Je vous montrerai une de ses lettres la prochaine fois, si j'y pense Elle est trop lourde pour l'envoyer

Je suis assez de cet avis renvoyer toute prise d'habit à la Ste Madeleine, puisque nous n'apprenons rien de sûr. D'ailleurs aurez-vous bien l'étoffe noire assez tôt?. - Mon frère a dû vous écrire. Il a dû vous expliquer aussi pour le vin. ~~N~~ Cette commande de vin nous sera avantageuse je crois si notre vin n'est pas bû et mélange d'eau en route, dans les Gares, ce qui n'arrive que trop souvent.

Pour M^{me} Hestair lisez mon petit billet. Je vous laisse le soin de tout décider vous-même. Retardons là encore d'un mois pour épreuve, et puis je crois qu'il lui serait plus dur de paraître déjà en habit de petite soeur devant nos S^{rs} de Besançon en Juillet, que de recevoir cet habit devant elles.

Je désirerais vivement ou que vous demandiez au R.P. G de brûler ce qu'il a copié de v. lettre ou que vous lui déclariez nettement que ce que vous écriviez alors n'est plus ce que vous pensez aujourd'hui, que dès lors vous le priez de n'en point user et de le considérer comme non avenu.

Comment va ce bon Père? - C'est mon intention,



Spencer
1807

de demander que tant que je ne serai pas à Béthanie ou que je ne'y serai plus, ~~il~~ on veuille bien nous le laisser. Mais vous avez bien fait : il faut qu'il sache bien que vous et moi nous marcherons toujours ensemble, en tout. C'est nécessaire au bien de l'Oeuvre et c'est, je crois, la volonté bien marquée de Dieu.

Quand donc J. sera-t-elle une de nos vraiment bonnes et sûres en tout?... Je prie pour elle, mais qu'elle fasse de bons et constants efforts. Aide toi, le Ciel t'aidera.

Je ne crois pas nécessaire d'écrire encore à Cadillac avant que M. de Laval ne nous annonce un succès complet de sa démarche. J'attends donc encore. Je suis heureux et lui sais gré de le voir aussi dévoué pour nous.

Vous n'avez donc pas encore vu sur mes lettres que notre enfant de Cadill. doit partir de là bas le 21 Juin en prenant sur sa route peut être celle de Périgueux. Elle viendra directement. M. Colin m'a promis que nul gendarme ne nous viendrait, et d'ailleurs Angélique sera munie de toutes permissions en venant.

Comme je l'avais pensé, ~~M~~ la réclamation de M. Berthoz a été annihilée, parcequ'il n'avait pas joint la quittance des termes échus; c'est fini pour cette année. Quand le Contrôleur fera sa tournée (de Mai en 7bre) et qu'il passera à Frasnès il ne faut pas manquer de l'avertir d'une erreur, et le prier de venir compter nos ouvertures, car on ajouterait encore aux autres celles que nous allons faire. Il suffira d'avertir d'avance M. Colin ou M. l'Instituteur.

J'aime bien mieux que M^{le} Berthe vienne absolument, et ce que j'avais dit était dans le cas où elle n'oserait pas dire tout à son père, tout d'abord.

Expliquez moi pourquoi vous n'aimez pas ces essais dites-vous. Je ne blame pas cette manière de voir, mais je ne m'en rends pas bien compte. A Flavigny et dans tous les Noviciats, rien de plus fréquent que de voir venir des gens qui n'ont pas encore d'idée arrêtée et qui viennent voir, étudier leur vocation, essayer de la vie dominicaine etc.. Ils sont très rares ceux qui partent de la maison paternelle parfaitement éclairés et sur leur vocation religieuse, et sur la Communauté où ils doivent entrer. Vous me direz votre pensée, que je n'ai pas, mais dont je ne suis pas éloigné.



27 mai 1907

Ce que vous vouliez faire pour S.M.M. écrire au R.P. S. etc - je l'approuve, si tout ne va pas bien désormais. Ancienne religieuse comme elle est, elle peut faire beaucoup de mal à l'Oeuvre naissante si elle ne s'y dévoue pas pleinement et en donnant le bon exemple en tout.

C'est donc aujourd'hui que vous et S. Cécile étiez à Flavigny. Oui, que Dieu a été bon cette année! Et que je vous bénis bien fort toutes, et surtout toutes deux.

Votre père en Notre Seigneur,

fr. M. Jean-Joseph



aprouvé par M.J.J.